

14ème législature

Question N° : 15510	De M. Gérard Darmanin (Union pour un Mouvement Populaire - Nord)	Question écrite
Ministère interrogé > Premier ministre		Ministère attributaire > Premier ministre
Rubrique >État	Tête d'analyse >services de la Présidence	Analyse > site Internet.
Question publiée au JO le : 15/01/2013 Date de changement d'attribution : 27/08/2014 Date de renouvellement : 04/06/2013 Date de renouvellement : 24/09/2013 Date de renouvellement : 14/01/2014 Date de renouvellement : 04/11/2014 Date de renouvellement : 28/04/2015 Question retirée le : 02/02/2016 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Gérard Darmanin interroge M. le Premier ministre sur les modalités du choix du prestataire pour la refonte du site internet de l'Elysée. Il souhaiterait savoir de quelle façon le prestataire utilisé pour refaire le site internet de l'Elysée a été choisi. Il souhaiterait savoir s'il y a eu mise en concurrence et quels ont été les critères de sélection.